

## Centres d'Informations et d'Orientation : Où en est-on ?

### Compte rendu du groupe de travail académique du 9 décembre

#### Le contexte : une offensive majeure contre les CIO et les COP

A l'instar de ce qui se passe dans la plupart des départements en France, les conseils départementaux du 77, puis du 93 et du 94, annoncent leur désengagement des CIO dont ils assuraient le fonctionnement (loyers, charges notamment). Le ministère a donc annoncé une "carte-cible", l'an dernier, entérinant la suppression de nombreux CIO (il en existait 556 en 2012, le ministère dit vouloir n'en conserver que 373). Sur l'académie, le rectorat a annoncé le 3 février 2016 une carte-cible de 26 CIO sur les 39 existants, soit 7 suppressions dans le 93, 4 suppressions dans le 94 et 2 dans le 77.

Ces mesures de fermetures se font au moment où la ministre, à la demande de la FSU et de l'UNSA, a fusionné le corps des conseillers d'orientation psychologues (recrutés sur des concours spécifiques dans le second degré) avec les psychologues scolaires du 1<sup>er</sup> degré (qui sont des professeurs des écoles spécialisés). **Les COP deviendraient des "Psychologues de l'Education Nationale" et il n'y aurait plus "Orientation" dans leur nom.**

Pour la FNEC FP FO, « Cette fusion s'inscrit donc dans la logique de fusion de corps et de mutualisation prévues par le protocole PPCR, afin d'accompagner les restructurations et les fermetures de service. »

Un groupe de travail sur les Centres d'Informations et d'Orientation de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne s'est tenu le 9 décembre 2016. Il était présidé par le secrétaire général du rectorat de Créteil, M. Ledroit, et animé par des responsables du SAIO. Nous y étions présents, avons réaffirmé nos positions (aucune fermeture, non à la fusion des corps) et pris en note les informations que vous trouverez ci-dessous.

#### Les annonces pour les CIO de Seine-Saint-Denis :

Un courrier du conseil départemental du 93 a été adressé au rectorat au printemps dernier pour l'informer qu'il n'assumerait plus les frais de fonctionnement des différents CIO départementaux à compter du mois d'août 2016.

Une convention, totalement dérogatoire mais visée par la direction régionale des comptes, a établi que, pour l'année scolaire 2016/2017, les CIO resteraient ouverts, et que les frais de fonctionnement seraient remboursés par l'Etat au conseil départemental.

Le CTA de février 2016 avait annoncé une « carte-cible » de 10 CIO d'Etat, soit l'équivalent de 7 fermetures. Des discussions ont été menées entre rectorat et conseil départemental, le rectorat se félicitant de la mise à disposition de locaux gratuits dans des collèges à Aubervilliers et Clichy-sous-Bois (sic !) lui permettant d'envisager l'ouverture de 3 CIO d'Etat complémentaires. Cet effort sans équivalent dans les autres départements est lié à l'application du « plan spécial pour la Seine-Saint-Denis » mis en place par la Ministre.

**Le choix a été fait de conserver un CIO d'Etat à Stains, Aulnay-sous-Bois et à Gagny. Resteraient donc fermés les CIO de St-Ouen (déjà fermé), Le Blanc-Mesnil (transféré à Drancy), Bondy (transféré à Clichy) et Bobigny (l'antenne liée au tribunal spécialisé serait déplacée sur Montreuil, le CIO « normal » le serait sur Pantin).**

Les critères de choix pour les « 3 CIO sauvés » ont été ainsi définis : Aulnay reste ouvert car il est « 1<sup>er</sup> sur tous les critères » (Nombre de personnels y travaillant, fréquentation, nombre de collèges rattachés, nombre de REP/REP+...) ; Gagny reste ouvert « car il y a une grosse équipe » (11 agents) ; Stains reste ouvert car il y a une forte alerte sur les décrocheurs (3 REP+ et 2 REP y sont rattachés).

**A la question posée par FO de l'avenir des personnels**, M. Ledroit a assuré qu'il n'y « aurait aucune opération d'économies », que les « CIO seraient transférés avec tous leurs supports ». De nouvelles missions pourraient être proposées aux Directeurs de CIO privés de CIO. M. Ledroit s'est engagé à écrire une circulaire en janvier pour préciser les conditions de mutations des collègues. Concernant les personnels administratifs, une étude fine, au cas par cas, sera faite en fonction des vœux des collègues.

## Les annonces pour les CIO du Val-de-Marne :

Cela a été plus brièvement exposée car le conseil départemental du Val-de-Marne n'a toujours pas officiellement exprimé son souhait de se désengager. Néanmoins, le rectorat anticipe et travaille sur une carte cible de 7 CIO, avec 4 fermetures. A cette heure étaient envisagées les fermetures des CIO de Nogent-sur-Marne (transféré à Vincennes), de St-Maur (transféré à Champigny), de Charenton (transféré à Créteil) et de Villejuif ou de l'Hay-les-Roses (le rectorat hésite sur lequel des 2 fermer...)

## Le calendrier rectoral : CTA le 12 janvier

Cette nouvelle carte-cible sera proposée au Comité Technique Académique du 12 janvier, au moins en ce qui concerne la Seine-Saint-Denis. M. Ledroit a par ailleurs précisé qu'il restait ouvert à toute discussion avec des municipalités soucieuses de conserver un CIO dans leur ville. Il s'agirait alors pour lui d'ouvrir « une antenne » qui serait rattachée à un CIO de la carte-cible. Une telle possibilité a été évoquée concernant Bondy.

## **Les revendications du SNFOLC Créteil: Maintien de tous les CIO! Non à la fusion des corps!**

Nous vous avons déjà transmis le tract intersyndical pour les CIO de Seine-Saint-Denis, ainsi que le vœu commun adopté unanimement au CTA contre toute fermeture de CIO.

Ci-dessous, vous trouverez deux initiatives prises au niveau d'établissements scolaires :

### **Pétition des enseignants de la cité scolaire Jean-Renoir de Bondy avec leurs sections Snés, FO et Sud :**

*« Les personnels d'enseignement de la cité scolaire Jean Renoir de Bondy refusent la fermeture du CIO de Bondy. Le 9 juin 2016, le Conseil Départemental a annoncé la fin du financement de 6 des 17 CIO départementaux dès 2016, entraînant la fermeture de celui de Bondy et son transfère à Clichy sous Bois. Les sections syndicales SNES, FO et SUD de la Cité Jean Renoir, le conseil FCPE de parents d'élèves, les personnels, syndiqués et non syndiqués, du CIO de Bondy :*

- *dénoncent le désengagement financier des pouvoirs publics ( État et Conseil départemental ) qui met en péril le service public ;*
- *rappellent le caractère indispensable du service public d'orientation de proximité pour accompagner les élèves (collégiens, lycéens, étudiants, élèves non-francophones, jeunes descolarisés) dans la construction de leurs parcours d'études ;*
- *exigent des pouvoirs publics qui les financent, le maintien de tous les CIO, dont celui de Bondy, ainsi que la pérennisation de leurs moyens de fonctionnement :*
- *font leur combat des CO-Psys pour la sauvegarde de leur outil de travail. Ils demandent que leur représentants soient reçus par le Conseil départemental et le DASEN. »*

### **Pétition des enseignants du collège Nelson-Mandela, Le Blanc-Mesnil, avec leur section FO :**

*« Maintien du CIO de Blanc-Mesnil ainsi que de tous les CIO menacés de Seine-Saint-Denis ! Le Conseil Départemental du 93 a décidé de ne plus contribuer au financement des CIO du département, ce qui implique d'en fermer huit, dont celui du Blanc-Mesnil dès la rentrée scolaire 2017. Le CIO est un*

*service public gratuit de l'Education Nationale. C'est un lieu d'écoute, d'information et de conseil personnalisé, ouvert à toute personne concernée par son itinéraire scolaire ou professionnel. Les consultants y sont reçus à tout moment de l'année y compris pendant les vacances scolaires, par des professionnels qualifiés : les conseillers d'orientation psychologues recrutés à bac+5. Ils ont une connaissance régulièrement actualisée du système éducatif et du monde du travail, une formation en psychologie (enfant, adolescent, travail). Au sein de l'Education Nationale, ils sont les seuls personnels à être formés à la pratique de bilans, de tests, de questionnaires d'intérêt et d'entretiens et conseils en orientation. Avec la fermeture des CIO, les élèves scolarisés (établissements publics et privés), leurs familles, les étudiants, les apprentis, les jeunes décrocheurs ou non scolarisés, les élèves nouvellement arrivés en France, les personnes en situation de handicap, les adultes en insertion et en reconversion seraient privés d'un lieu d'information et de conseil de proximité, gratuit, objectif respectant neutralité et confidentialité. Ce ne sont pas moins de 1140 personnes (scolaires et non scolaires) qui ont été accueillies en 2015-2016. Notre pétition sera adressée au maire de Blanc-Mesnil, qui est propriétaire des locaux. Nous nous félicitons qu'il se soit prononcé pour le maintien du CIO, et demandons, comme pour Montreuil qui est dans la même situation (locaux municipaux), qu'il se prononce pour le maintien de l'entretien des locaux. au département 93 qui avait la charge, jusqu'à présent du fonctionnement du CIO, qu'il se prononce pour pérenniser son fonctionnement au rectorat qui a la charge du personnel des CIO Les signataires, soutenus par le SN-FO-LC, demandent le maintien du CIO de Blanc-Mesnil » (40 signatures)*